

## Participez à la réduction des déchets à Saint- Quentin-en-Yvelines

Parce que le meilleur déchet est encore celui qu'on ne produit pas, l'agglomération s'engage dans la réduction des déchets. Afin d'agir en amont de leur traitement, SQY adopte un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est un document qui détaille les objectifs de réduction des déchets et définit les actions et moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Grâce à l'application de ce programme, Saint-Quentin-en-Yvelines vise une réduction de 10 % de la production de déchets ménagers et assimilés d'ici 2020.

Cet objectif s'intègre dans le cadre plus large du [Plan Climat Air Energie Territorial](#) (PCAET), adopté en 2018 par l'agglomération. Ce plan présente des mesures concrètes permettant une meilleure adaptation au changement climatique du territoire. Avec le programme déchets, il s'agit d'atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre, identifiés dans le PCAET.

### Contact presse

Maiwenn Pibouleau  
01 39 44 81 22 / 07 79 82 73 36  
[maiwenn.pibouleau@sqy.fr](mailto:maiwenn.pibouleau@sqy.fr)

 @sqy78  @sqy  
Espace presse : [sqy.fr](http://sqy.fr)



### Tous concernés !

Afin d'élaborer, contrôler et suivre la mise en place des futures actions élaborées dans le cadre du PLPDMA, Saint-Quentin-en-Yvelines doit constituer un Comité consultatif d'élaboration et de suivi. Cette commission sera composée de tous les acteurs du territoire qui le souhaitent (associations, entreprises, étudiants...) et des habitants intéressés.

**Pour participer à la réduction des déchets à Saint-Quentin-en-Yvelines**, il suffit d'adresser sa candidature avant le **28 juin 2019** via les fiches en téléchargement sur [sqy.fr](http://sqy.fr).

**Plan Local de Prévention des  
Déchets Ménagers et Assimilés**  
Candidatures jusqu'au 28 juin sur  
[sqy.fr](http://sqy.fr)